

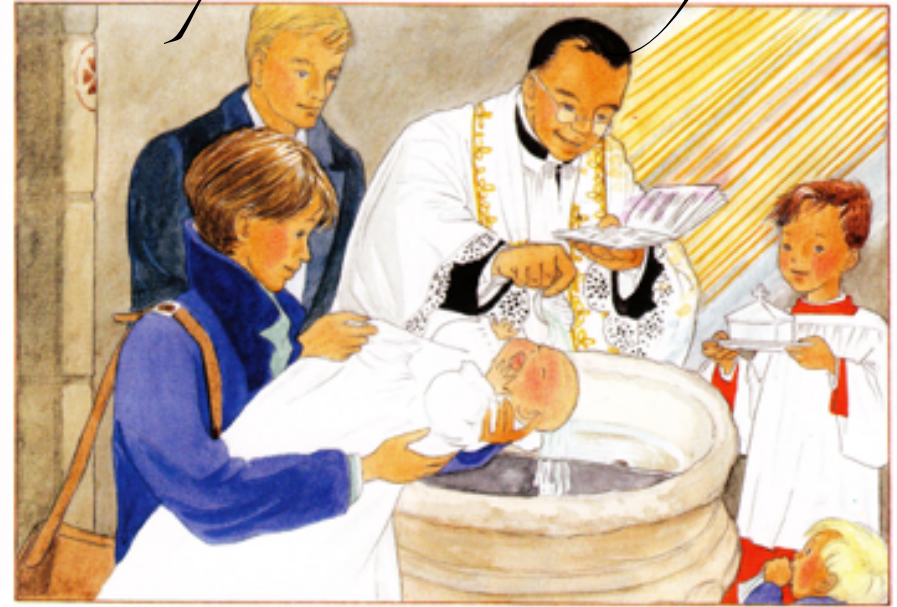


**Vous demandez le baptême pour votre enfant
quelle belle aventure !**

l'Eglise qui est à Lavour accueille avec joie
votre désir de lui faire vivre ce premier pas
pour entrer dans la vie chrétienne.



Le baptême de mon enfant



La préparation au baptême

Paroisse Saint Alain de Lavour

3 place St Alain 81500 LAVOUR

Tél : 05 63 58 06 37

Mail : paroissesaintalainlavour@gmail.com

Site : www.lavour.catholique.fr

Informations pratiques

• **Choix de la date du baptême :**

Les baptêmes peuvent être célébrés :

- ❖ le samedi à 16h30 à l'église St François ou dans les églises des villages (avant les messes),
- ❖ le dimanche à Massac-Séran après la messe de 9h
- ❖ le dimanche à 11h30 après la messe dans les églises des villages, et à St Alain

• **Le choix du parrain et de la marraine :**

Le parrain et la marraine doivent avoir plus de 16 ans et être baptisés.

- **L'offrande :** A l'occasion du baptême de votre enfant, il vous est demandé de participer au financement de la vie de l'Eglise. Pour subvenir à ses besoins (salaires des prêtres, dépenses de fonctionnement...), l'Eglise ne reçoit aucune aide de l'Etat. Elle vit seulement de vos dons. La valeur de l'offrande, libre, est en fonction des moyens de chacun. Comme montant indicatif, nous vous proposons un minimum 60 euros par baptême. Merci pour votre générosité. Les chèques sont à libeller à l'ordre de : A.D.A - Paroisse de Lavaur.

- **Le baptême première étape d'un chemin de l'initiation chrétienne.** Par le baptême, vous commencez, pour votre enfant, un chemin qui se continuera par la Communion et la Confirmation. Ces trois sacrements sont appelés **sacrements de l'initiation chrétienne** : ensemble, ils forment un chrétien adulte.

- A l'occasion du baptême de votre enfant, vous pouvez vous-même, comme parents, **reprendre votre propre chemin de foi** si vous n'avez pas vécu toutes les étapes qui permettent d'être pleinement chrétien !

Les 3 étapes de la préparation

1

L'inscription

**le dernier samedi matin
des mois de septembre à juillet**
prendre rendez vous au secrétariat

Apporter :

- l'acte de naissance de l'enfant
- la fiche d'inscription remplie que vous trouverez sur le site de la paroisse ou au secrétariat paroissial
- l'offrande de 60 euros

2

La première rencontre

le 2^e mardi du mois
au n°2 place St Alain Lavaur de 20h30 à 22h

Apporter :

Les certificats de baptême des parrains et marraines

Préparation de la célébration

3

avec le prêtre qui baptisera votre enfant
la semaine qui précède le baptême.
date et horaire définies avec lui.